

Département de la Loire

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**De la commune de : **MARCLOPT**
Séance du : **09 JUIN 2023****Nombre de conseillers**

- en exercice	14
- présents	14
- votants	14
- absents	
- exclus	

L'an deux mille vingt-trois, le neuf juin à sept heures trente, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes, sous la présidence de Mme EYRAUD Catherine.

Date de convocation :
02/05/2023
Date d'affichage :
02/05/2023

Étaient présents : Raphaël DOITRAND, Bernard BRUN, Emmanuel OULION, Josiane DURAND, Bernadette AGOSTINI, Eric HERRGOTT, Sandrine PERRET, Stéphane BAROU, Pierre SAUZET, Gaëlle LACHAND, Bruno REY, Dominique PONTONNIER, Valérie GAUDIN

**Objet
5.3 ELECTION DES DELEGUES
POUR LES SENATORIALES**

Absents :

Secrétaire de séance : Bernard BRUN

Vu le décret n° 2023-257 du 6 avril 2023 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs, Vu l'instruction n° IOMA2308397J du 30 mars 2023 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux,

a) Composition du bureau électoral

Mme le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de Mesdames Agostini Bernadette, Durand Josiane, Lachand Gaëlle et M Doitrand Raphaël.

La présidence du bureau est assurée par ses soins.

M Brun Bernard est désigné en qualité de secrétaire

b) Élection des délégués

Les candidatures enregistrées :

- Mme Agostini Bernadette / Mme Eyraud Catherine / M Doitrand Raphaël

Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 14
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 14
- majorité absolue : 8

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214201352-20230609-2023-24-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/06/2023

c) résultats

Ont obtenu : 14 voix pour Mme Agostini Bernadette / 14 voix pour Mme Eyraud Catherine / 14 voix pour M Doitrand Raphaël

- Mme Agostini Bernadette / Mme Eyraud Catherine / M Doitrand Raphaël ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élus en qualité de délégué pour les élections sénatoriales.

Il y a lieu désormais de passer à l'élection des suppléants :

d) Élection des suppléants

Les candidatures enregistrées :

- Mme Perret Sandrine / M Brun Bernard / M Oulion Emmanuel

Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 14
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 14
- majorité absolue : 8

e) résultats des suppléants

Ont obtenu : 14 voix pour Mme Perret Sandrine / 14 voix pour M Brun Bernard / 14 voix pour M Oulion Emmanuel

Mme Perret Sandrine / M Brun Bernard / M Oulion Emmanuel ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élus en qualité de suppléants pour les élections sénatoriales

La secrétaire de séance
M BRUN Bernard

Certifié conforme,
Fait à Marclopt,
Le 09/06/ 2023
Le Maire,
Catherine EYRAUD

Ont signé au registre Mme le Maire et le secrétaire de séance.
Publié sur le site internet le 12/06/2023

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214201352-20230609-2023-24-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/06/2023